

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve :

Nombre de pages :

Session : 2024

Épreuve de : ESH ESSEC/HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Après avoir été mis en pause à cause de la crise sanitaire depuis 2020, le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) européen devrait être réformé et rentrer de nouveau en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Les États européens seront toujours soumis à une limite de déficit public à 3% du PIB et à une limite d'endettement public à 60% du PIB. La nouveauté est le temps de remise à niveau possible qui est devenu plus laxiste pour s'établir à 4 ans. Cette réforme montre la volonté à l'échelle européenne d'évaluer les politiques publiques des États européens. Pourquoi et comment évaluer les politiques publiques ?

Les politiques publiques sont l'ensemble des politiques économiques et sociales menées par l'État dans le but de soutenir l'économie et la croissance économique. Elles regroupent les politiques conjoncturelles de court terme et les politiques structurelles de long terme. Évaluer ces politiques publiques, c'est mesurer leurs coûts, leurs effets réels sur l'économie et estimer leur efficacité au regard de la conjoncture économique.

L'évaluation des politiques publiques fait déjà l'objet d'étude au début du 20^e siècle. Déjà des économistes tels KEYNES (Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936) ou RUEFF (La crise du capitalisme, 1935) avaient une influence sur les politiques publiques des pays en crise suite au crash de 1929. Ces évaluations permettent aux États de comprendre leurs erreurs et d'améliorer leurs futures politiques. C'est par exemple grâce à ces évaluations que le président des USA Hoover (1929-1933) passera de la pensée libérale du laisser faire et de "la reprise est au

coin de la rue" à des politiques publiques actives telles le Civil Work Administration (CWA) qui embauche 4,5 millions de travailleurs pour des travaux publics dans le but de relancer la croissance. À partir des années 1980, l'évaluation des politiques publiques s'étend à l'échelle internationale avec le Fonds Monétaire International (FMI) qui intervient pour juger les politiques publiques des pays en développement (PED) et pour les aider à converger vers la situation des pays développés à économie de marché (PEM). C'est à la fin du 20^e siècle que des agences de notation se spécialiseront dans l'évaluation des politiques publiques. À l'échelle européenne, la Banque Centrale Européenne (BCE), le FMI et la Commission Européenne (leur collaboration formera la Troïka) interviennent pour donner un avis sur l'efficacité et la rentabilité des politiques publiques menées par les États membres.

Cependant si l'évaluation des politiques publiques font l'objet d'étude depuis un siècle, il apparaît un paradoxe des lors que les États font toujours face à une incapacité à mener des politiques publiques parfaitement efficaces et rentables. Ce défaut oblige d'autres institutions à toujours évaluer ces politiques publiques.

Pourquoi et comment évaluer les politiques publiques ?

Les politiques publiques doivent être évaluées pour inciter les États à avoir une conduite rentable et allocationnellement rentable (I). Les agences de notation, les économistes et les institutions supranationales ont alors pour mission de trouver des méthodes pour évaluer ces politiques publiques (II). Mais l'évaluation des politiques publiques est parfois inefficace et son existence peut être remise en cause (III).

*

*

*

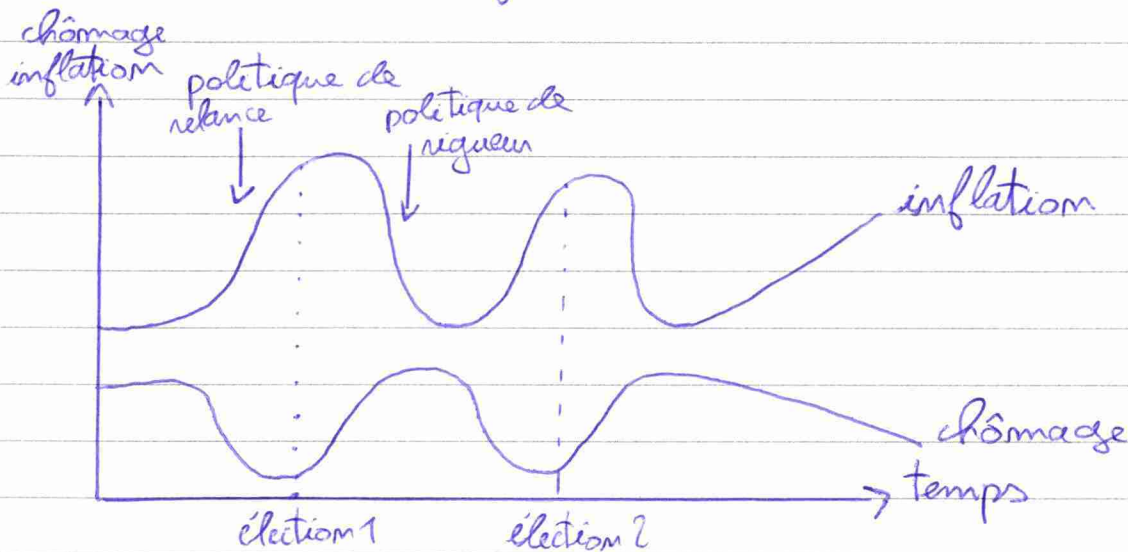
L'évaluation des politiques publiques est nécessaire car en étant notés, les États sont incités à la bonne conduite (A) des lors qu'ils peuvent être défaillants (B).

À l'échelle nationale, l'évaluation des politiques publiques est nécessaire pour informer les citoyens de la gestion du pays par l'État. En effet sans évaluation des politiques publiques, les citoyens n'ont pas connaissance du budget de l'État ni de son allocation. Grâce à une évaluation et à une note donnée à l'État les citoyens peuvent exprimer leur soutien ou leur mécontentement par plusieurs moyens selon HIRSCHMANN (Exit, voice, loyalty, 1970). Suite à une évaluation les citoyens peuvent décider de soutenir le gouvernement (loyalty), de ne plus voter par mécontentement (exit) ou d'aller manifester (voice). Selon l'auteur c'est cette dernière solution qui est la plus efficace pour maintenir le gouvernement dans une gestion efficace des politiques. Cette solution est permise par l'évaluation des politiques publiques. De plus, l'évaluation des politiques publiques est aussi nécessaire pour l'État lui-même. C'est grâce à des évaluations extérieures que l'État peut prendre connaissance de ses erreurs et tenter de les rectifier. Dans un contexte de dette, l'évaluation de la soutenabilité de la dette d'un pays est essentielle puisqu'elle détermine en partie le taux souverain, c'est-à-dire le prix qu'il en coûte à un État pour s'endetter. Un État ayant un ratio d'endettement public évalué trop haut peut mener des politiques d'austérité, pour bénéficier de taux souverain plus bas.

À l'échelle européenne, l'évaluation des politiques publiques est a priori indispensable puisque dans un contexte d'interdépendance, la stabilité d'un État membre repose sur la stabilité des autres et inversement. Ainsi, un État qui a une dette insoutenable fait monter le taux souverain des autres en même temps que le sien. Pendant la crise de 2008, l'insoutenabilité de la dette grecque provoque une envolée des taux souverains des PIGS, pays considérés comme similaires à la Grèce. Ainsi l'interdépendance des

États européens rend l'évaluations des politiques publiques et en particulier de leur budget, nécessaire.

De plus le fait d'être noté par l'extérieur peut obliger les États à ne pas abuser de leur pouvoir. L'école du Public Choice considère que l'État n'est pas toujours bienveillant et efficace. NORDHAUS (Political business cycles, 2015) considère que les cycles économiques sont liés aux cycles électoraux, signe d'une défaillance de l'État et du gouvernement qui n'agirait que dans le but de se faire réélire.



Ainsi on voit que sans évaluations et sans pression extérieure, l'État est incité à agir dans son intérêt propre. BUCHANAN et TULLOCK (The calculus of consent, 1967) et plus récemment LANDIER et THESMAR (La société transparente: pour en finir avec le mythe de l'État bienveillant, 2010) expliquent que l'État n'est pas incité à agir dans l'intérêt général pour trois raisons: l'État n'a pas d'actions et n'est donc pas encouragé à optimiser son budget; les citoyens ne peuvent pas remplacer l'État par un autre par définition; les membres des gouvernements sont avant tout des individus rationnels et égoïstes, cherchant uniquement à maximiser leur profit personnel et leur réélection. Ainsi une étude de l'INSEE montre que sur la période 1965-2000, les dépenses publiques augmentaient de 6% 2 ans avant l'année électorale, et diminuaient de 5% une fois l'élection passée. C'est pourquoi Yann ALGAN (2015) propose pour chaque mesure mise en place par l'État de

Copie anonyme - n°anonymat :

Emplacement
QR Code

Code épreuve :

Nombre de pages :

Session : 2024

Épreuve de : ESH ESSEC/HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

convoquer des experts pour évaluer ces politiques, de faire participer les citoyens à l'élaboration de mesures, et de tester ces mesures sur une zone géographique réduite avant de généraliser la politique à l'échelle nationale. Ainsi, l'évaluation des politiques publiques est nécessaire pour lutter contre la défaillance de l'État.

Ainsi on a vu que les politiques publiques devaient être évaluées pour inciter les États à agir de manière efficace en contrant leurs défaillances. Mais comment évaluer les politiques publiques?

*

*

*

L'évaluation des politiques publiques sont le résultat d'un travail des économistes et des agences de notation (A) et des institutions supranationales (B).

L'évaluation des politiques publiques sont tout d'abord permise par une collaboration entre les membres du gouvernement et les économistes qui cherchent à comprendre comment agir au mieux pour l'économie. Ainsi, dernièrement AGHION et BOUVEROT ont remis au Premier ministre Gabriel ATTAL des recommandations de politiques publiques concernant l'avenir des emplois

et leur lien avec l'intelligence artificielle. Ainsi dans leur rapport I.A : notre ambition pour la France, les auteurs recommandent entre autre à l'État d'investir massivement dans l'intelligence artificielle puisque l'effet de cette dernière sur l'emploi est positif. Elle augmenterait la productivité des travailleurs qualifiés de 25 à 35% et représenterait une hausse du PIB de 400 milliards d'euros d'ici 2034. Ainsi l'évaluation des politiques publiques à mettre en place est permise par le travail des économistes.

En ce qui concerne l'évaluation à posteriori des politiques publiques, les agences de notation et de statistiques ont un rôle central. Pour la discipline budgétaire les agences de notation analysent la soutenabilité de la dette publique de l'État en fonction de sa limite d'endettement, et de sa capacité à faire diminuer son ratio d'endettement. Cette évaluation a pour résultat l'attribution d'une note qui influencera le taux d'intérêt de ses futurs emprunts. Ainsi un État avec une dette stable bénéficie de taux souverain bas et un État en quasi-faillite aura un taux haut. Ainsi l'institutions Eurostat estimait la dette publique de la Grèce en 2023 à 165% du PIB, celle de la France à 110% du PIB et celle de l'Estonie à seulement 18% du PIB. Ainsi l'évaluation des politiques publiques est aussi réalisée par les agences de notations.

De plus, les institutions supranationales jouent un rôle déterminant dans l'évaluation des politiques publiques. C'est le cas du FMI qui intervient dans les années 1980 dans le cadre du Consensus de Washington qui a pour but de faire converger les PED vers les PDEM. Le FMI évalue les politiques publiques des PED puis impose des normes en échange d'une aide financière. Ainsi une libéralisation

du marché, une austérité budgétaire et la mise en place de droits de propriété sont en particulier imposés.

À l'échelle européenne c'est entre autre le PSC du traité d'Amsterdam (1997) qui évalue les politiques publiques des États membres. Il est constitué d'un volet préventif dans lequel les États de l'UE doivent chacun présenter leur plan budgétaire pour l'année suivante à la Commission européenne avant le 15 octobre. Et le volet correctif est celui qui fait a priori payer les amendes aux États qui ne respectent pas les limites de 3% pour le déficit et 60% pour l'endettement. Ces limites sont dérivées du calcul du solde primaire stabilisant la dette: la ratio d'endettement est stable si le taux de croissance de la dette est égal au taux de croissance du PIB, il faut donc que :

$$\frac{dD}{D} = \frac{dY}{Y}$$

Y le PIB en N

S l'excédent en N

-S le déficit en N

d une variation de N-1 à N

(soit du PIB : $\frac{dY}{Y}$ soit de la dette : $\frac{dD}{D}$)

D la dette en N-1

On une variation de la dette entre N-1 et N est égal au déficit en N
On a donc :

$$\Leftrightarrow \frac{-S}{D} = \frac{dY}{Y}$$

$$\Leftrightarrow \frac{\frac{-S}{Y}}{\frac{D}{Y}} = \frac{dY}{Y}$$

$$\Leftrightarrow \frac{-S}{Y} = \frac{dY}{Y} \times \frac{D}{Y}$$

Finalement le solde budgétaire stabilisant correspond à celui dont le rapport déficit sur PIB est égal au produit entre le

Taux de croissance et le ratio d'endettement. En 1997 on avait supposé que le taux de croissance s'établissait à 5% par an, d'où les limites de 3% et de 60%.

Ainsi l'évaluation des politiques publiques est réalisée par les économistes, les agences de notations et les institutions supranationales. Cependant on peut remettre en cause l'existence de ces évaluations.

✂

✂

✂

L'efficacité de l'évaluation des politiques publiques peut être remise en cause à cause de l'existence d'asymétrie entre les pays évaluateurs et évalués (A) et à cause des sanctions de ces évaluations pas assez contraignantes.

Tout d'abord on peut remettre en cause l'évaluation des politiques publiques du FMI sur les PED. En effet, RODRIK dans Nations et mondialisation puis dans La mondialisation sur la sellette (2018) dénonce l'intervention du FMI dans les politiques publiques des PED par un manque de légitimité. Les membres du FMI qui évaluent les politiques d'un pays n'ont pas fait l'objet d'un vote lors duquel les citoyens ont exprimé leur avis. Ainsi le FMI impose ses conditions sans légitimité. STIGLITZ (La grande désillusion, 2002) fait l'éloge de nombreuses pays asiatiques qui ont refusé de se soumettre aux conditions insensées du Consensus de Washington pour bénéficier d'aides en temps de crise, dans les années 1990.

Quand il s'agit d'asymétrie entre les pays^{européens}, on peut remettre en cause la légitimité de certains pays européens envers d'autres. D'après STIGLITZ, "si l'intégration européenne conduit à donner à un groupe de pays le pouvoir de dicter aux autres pays ce qu'ils doivent faire, cela ne va plus" (L'euro : comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe, 2016). C'est ce qu'il s'est passé quand l'Allemagne et la Troïka ont imposé une austerité budgétaire à la Grèce. Cette

Copie anonyme - n°anonymat :

Code épreuve :

Nombre de pages :

Session : 2024

Emplacement
QR Code

Épreuve de : ESH ESSEC/AEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

condition n'avait rien de légitime, pire encore elle se révèle contre-productive : BLANCHARD et LEIGH (Growth forecaring enons and fiscal multipliers, 2013) montrent que l'austérité budgétaire en période de crise est nuisible : il faut même pouvoir s'endetter pour relancer la croissance, dans une logique de multiplicateur budgétaire keynésien. Ainsi cette asymétrie entre institutions européennes et pays, et entre pays conduit à penser que l'évaluation des politiques publiques n'est parfois pas légitime, à moins d'être réalisée par des membre de l'État lui-même.

De plus, l'évaluation des politiques publiques ont d'abord pour mission d'aboutir à des conclusions et parfois à des sanctions. Or ces sanctions à l'égard des pays qui ne respectent pas certaines conditions ne sont que très rarement mises en place. En ce qui concerne PSC, depuis 2012, 24 des 27 États membres sont dans la procédure de correction. Or aucun d'eux n'a subi de sanctions. Ainsi si l'évaluation des politiques publiques n'aboutissent qu'à des suggestions et non à des sanctions budgétaires, on peut remettre en cause son existence.

*

*

Finalement, les politiques publiques doivent être évaluées pour que l'État lui-même prenne connaissance de ses

9/10

erreurs, et pour l'inciter à prendre les bonnes décisions. Cette évaluation est aussi bénéfique aux citoyens qui peuvent agir en conséquence. Cette évaluation est ainsi effectuée soit à l'échelle nationale ~~est~~ internationale, par des économistes, les agences de notation et les institutions. Cependant on peut remettre en cause l'existence de cette évaluation dès lors qu'elle n'est jamais aussi efficace qu'elle ne devrait l'être.

Ainsi la réforme du PSC imposera une amende de 1% du PIB pour le PIB qui dépasse un taux d'endettement de 90% du PIB. Il reste à voir si cette sanction sera effectivement mise en place.